



Probleme avec mon proprietaire

Par **ccco17**, le **30/12/2008** à **11:05**

bonjour,

je suis locataire j ai une cheminee qui n ai pas aux normes j ai fait venir un réparateur de cheminee pour faire un devis de reparation 3000euros est ce que mon propriétaire est obligé de la faire reparer car elle est mentionnee dans mon bail merci de me repondre rapidement a bientôt